



Home (<https://www.aefinfo.fr/>) | Social / RH (<https://www.aefinfo.fr/depeches/social-rh/>) | Formation professionnelle (https://www.aefinfo.fr/social-rh/formation_professionnelle/) | **Dépêche n°706543**

CPF : "Plus de deux tiers des Français sont opposés à un reste-à-charge systématique" (Ipsos/Wall Street English)

Alors que la mise en place d'un reste-à-charge sur le CPF ne semble plus faire de doute, Wall Street English et Ipsos publient les résultats d'une enquête sur le sujet. Ses résultats confirment que l'opposition à l'instauration d'une participation financière systématique du stagiaire à sa formation reste très forte. Un rejet qui s'exprime quel que soit le profil des sondés, mais qui est plus fort chez les "CSP-" et les moins diplômés. En revanche, l'instauration d'une sanction financière pour ceux qui utilisent leur CPF de manière indue serait plus facilement acceptée.



Le principe d'une participation financière des titulaires du CPF à leur formation reste majoritairement refusé par l'ensemble des Français et particulièrement par les personnes qui ont historiquement plus de mal à accéder à la formation professionnelle Jerome.Romme

"Près de 70 %" des Français s'opposent "à la mise en place d'un reste à charge systématique pour les salariés qui utilisent leur CPF (compte personnel de formation), plus d'un tiers y est même 'tout à fait opposé'", selon les résultats d'un sondage réalisé par Ipsos pour Wall Street English au début du mois de décembre 2023 (1) et dont AEF dévoile les résultats ce lundi 29 janvier 2024. Un résultat qui reste similaire à celui de la précédente étude réalisée par les deux organismes en décembre 2022 (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/683789>)). La diffusion de cette étude intervient alors que l'instauration d'un reste à charge, ou plus vraisemblablement d'un ticket modérateur (2) (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/704842>)), sur le CPF ne fait plus de doute après plusieurs mois d'opposition entre le ministère des Finances, qui a poussé pour sa mise en place tout au long de l'année 2023, et celui du Travail qui a cherché à temporer.

La présentation de cette étude intervient alors que le ministère du Travail devrait entamer des concertations avec les partenaires sociaux autour de la mise en place du ticket modérateur sur le CPF, ainsi que l'avait annoncé l'ancienne ministre déléguée à la Formation professionnelle, Carole Grandjean, fin 2023 (lire sur AEF info

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/703857>). Le remaniement de début janvier et la période de latence liée à la finalisation du nouveau gouvernement ont toutefois mis en pause tous les chantiers en cours, dont cette concertation sur le CPF qui n'a toujours pas commencé.

Rejet généralisé

Le rejet de l'instauration d'un reste-à-charge ou d'un ticket modérateur est majoritaire, voire massif, chez tous les profils de personnes interrogées, quel que soit leur sexe, leur âge, leur niveau d'étude ou leur catégorie socioprofessionnelle. Deux enseignements peuvent toutefois être mis en exergue : en premier lieu, les jeunes (moins de 35 ans) sont en proportion les moins hostiles à cette mesure (58 % y sont opposés, dont 29 % totalement, quand l'opposition s'élève à 75 % pour les 35 à 59 ans).

Deuxièmement, l'opposition à l'instauration d'une participation financière systématique des bénéficiaires du CPF à leur formation est particulièrement forte chez les publics qui sont les principales "cibles" du développement de la formation professionnelle. Les femmes sont 74 % à s'y opposer (contre 65 % des hommes). Au sein des actifs (qui sont 68 % à s'y opposer), ce sont les "CSP (catégorie socioprofessionnelle)-" (professions intermédiaires, employés et ouvriers) qui y sont les plus opposées (72 %, contre 65 % des "CSP+"). De même, les personnes les moins qualifiées s'opposent le plus à cette mesure : les titulaires d'un Bac (76 %) ou ayant un niveau d'étude inférieur au Bac (78 %). Les personnes ayant au moins un Bac+2 sont pour leur part 69 % à rejeter un reste-à-charge sur le CPF.

Relative méconnaissance du problème

Un autre enseignement de l'étude Ipsos/Wall Street English est que les Français sont relativement peu nombreux à avoir entendu parler de ce projet de participation financière systématique sur le CPF. Seules 43 % des personnes interrogées ont entendu parler du sujet et à peine 19 % savent précisément de quoi il retourne. Plus inquiétant, là aussi ce sont les "publics cibles" de la formation professionnelle qui sont les moins sensibilisés au sujet : les femmes, les "CSP-" et les moins diplômés.

Plutôt un ticket modérateur modéré

Interrogés sur les deux options sur la table, reste-à-charge ou ticket modérateur, les sondés sont légèrement moins réticents vis-à-vis de l'instauration d'un ticket modérateur (41 % refuseraient de payer quoi que ce soit), que d'un reste-à-charge (48 % refuseraient toute participation). Des refus de payer de leur poche qui augmentent même de deux et trois points s'il s'agit de participer au financement d'une formation en anglais.

Wall Street English et Ipsos soulignent par ailleurs que "près de 70 % des actifs refuseraient de payer ou ne seraient pas en mesure de payer 50 € (ou plus)" pour leur formation dans le cas de l'instauration d'un ticket modérateur. Des résultats qui confortent l'analyse et les propositions portées par le président de l'organisme de formation à l'anglais, Natanael Wright (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/697202>)).

L'alternative de la sanction

Wall Street English et Ipsos ont par ailleurs testé auprès des personnes sondées une alternative à la participation systématique des titulaires d'un CPF au financement de leur formation : instaurer une sanction financière pour les stagiaires ne passant pas le "test de fin de formation" (sans condition de réussite). Au final, les sondés "souscrivent fortement (73 %) à l'idée d'une pénalité pour le titulaire d'un CPF qui ne ferait pas l'effort de passer l'examen en fin de formation, pour usage indu des fonds de leur compte personnel", notent les deux organismes. Une interprétation qui doit toutefois être nuancée car, si 27 % des personnes interrogées sont "tout à fait favorables" à cette hypothèse, ils sont en fait 46 % à y être "plutôt favorables".

En outre, la segmentation des publics est la même que pour l'opposition à la participation financière, avec les personnes les plus fragiles dans leur accès à la formation qui s'avèrent être les plus réticentes (femmes, "CSP-" et moins diplômés) même si elles y souscrivent majoritairement.

L'enjeu de l'anglais

Wall Street English a par ailleurs fait tester auprès des personnes interrogées, l'importance de l'anglais dans leur parcours professionnel. L'organisme de formation et Ipsos notent ainsi que "l'anglais est, aux dires des Français, une compétence essentielle pour s'insérer dans l'emploi. Un tiers d'entre eux, dont près de 40 % des actifs, s'est déjà vu refuser un emploi, une mission ou une opportunité professionnelle à cause de leur niveau d'anglais, jugé insuffisant. Ils sont 23 %, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2019, à s'être déjà vus refuser une candidature à un emploi en raison d'un niveau d'anglais jugé trop faible."

(1) L'enquête a été réalisée par Ipsos du 8 au 9 décembre 2023 via son "Access Panel Online". "2 500 personnes, dont 1 422 actifs, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus" ont ainsi été interrogés en ligne. Les résultats ont été traités selon la "méthode des quotas : sexe, âge, profession, catégorie d'agglomération, région"

(2) La notion de "reste-à-charge" fait référence à un pourcentage du prix final de la formation qui resterait à la charge du titulaire du CPF, tandis que celle de "ticket modérateur" renvoie à une somme forfaitaire devant être réglée par ce même bénéficiaire pour accéder à une formation financée avec son CPF

Financement - Budget (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21339>) Formation des adultes

(<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21340>) Marché de la formation (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21342>) Opérateurs

(<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21343>) Partenaires sociaux (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21346>) Pouvoirs publics (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21347>)

CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSOCIAL_RH ([HTTPS://TWITTER.COM/@AEFSOCIAL_RH](https://twitter.com/AEFSOCIAL_RH))

Dépêche n° 706543 4 min de lecture

Par Christophe Marty **Publiée le 29/01/2024 à 16h38**

À LIRE AUSSI

FORMATION PROFESSIONNELLE



CPF : les prestataires intervenant sur MonCompteFormation ne pourront pas sous-traiter plus de 80 % de leur activité

LIRE LA SUITE

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/705732-cpf-les-prestataires-intervenant-sur-moncompteformation-ne-pourront-pas-sous-traiter-plus-de-80-de-leur-activite>) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/705519-fraude-au-cpf-decryptage>)
FORMATION PROFESSIONNELLE